



Ecole Elémentaire  
Rue de l'Aire  
83580 GASSIN

tél : 04 94 56 10 61  
fax : 04 94 56 61 19

## Procès verbal du Conseil d'école du 3 juillet 2023

**Durée** : La séance débute à 17 h 10

### **Présents** :

Représentantes de la Commune :

Madame VARINOT Adjointe chargée des affaires scolaires

Délégué Départemental de l'Education Nationale :

Etat néant

Représentantes des parents d'élèves :

CP A : Mme SERIEYE Morgane

CP B : M. REYNET Benjamin

CE1 : Mme CHAMPCLAUX Cindy                      Mme BARBIER Sarah

CE2 : Mme PERRON Delphine

CE2/CM1 : Mme JOUVENT Diane

CM2 : Mme GRICHE Audrey

Enseignants :

Mesdames MULLER, PRIOUZEAU, THEOTIME JOLHAC, DALMASSO, BLAY  
Messieurs PATEJ et BASTIE

**Absents excusés**:

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Madame le Maire.

### **ORDRE DU JOUR** :

- + Bilan de l'année scolaire 2022-2023***
- + Prévisions de l'organisation pédagogique 2023-2024.***
- + Projets 2023-2024***
- + Sécurité, Locaux, environnement scolaire***
- + Communication école/parents***
- + Travaux***
- + Questions des parents transmises au directeur avant le mardi 27 juin***

## **1. Bilan de l'année scolaire 2022-2023**

Tous les projets pédagogiques ont été menés à bien cette année.

Le Directeur remercie la Municipalité d'avoir largement contribué à leurs réalisations, notamment sur le plan pécuniaire.

### **A. Les projets pédagogiques de classe :**

#### **I. Projets réalisés :**

- **Activité aquatique :**

La classe de CE1 de Mme DALMASSO a effectué son cycle natation tout s'est très bien déroulé. Les séances ont été assurées par l'ensemble des enseignants de l'école grâce à des échanges de services.

La classe de CE2/CM1 de Mmes THEOTIME et PRIOUZEAU a effectué son cycle natation tout s'est très bien déroulé. Les séances de natation ont permis de valider le savoir nager.

Je remercie la municipalité pour le financement des bus et de l'activité.

- **Activité voile :**

La classe de CM2 de M. BASTIE a terminé son cycle voile à l'école de voile de « La Moune » à Gassin, tout s'est bien déroulé et les élèves sont maintenant capables de naviguer à deux en toute sécurité (seul pour certains d'entre eux).

Je remercie la municipalité pour le financement des bus et de l'activité.

- **Activité escalade :**

La classe de CM2 a terminé un cycle escalade à Cavalaire. Les élèves ont bien progressé et validé les compétences attendues. L'activité a été financée par la Coopérative scolaire.

- **Projet pétanque :**

Les élèves de la classe de CM2 ont effectué un cycle de pétanque durant la période hivernale, ce cycle s'est terminé par une rencontre au collège avec les élèves de 6<sup>ème</sup> de M. Gonzalez le vendredi 14 avril.

Possibilité de faire une rencontre de boules carrées dans le village avec une visite

- **Permis internet :**

La brigade de la Maison de Protection des Familles est intervenue le mardi 20 septembre 2022 pour présenter le permis des usages internet aux élèves de cm2. Les élèves ont eu un mois pour réviser et s'entraîner sur les bons gestes à adopter quand ils utilisent internet. Ils ont tous obtenu leur permis le jeudi 20 octobre 2022.

- Penser au Safe internet day

- **Permis piéton :**

Les élèves de Ce2 de Mme BLAY et Mme VEDELAGO ainsi que ceux de Mme THEOTIME et Mme PRIOUZEAU ont passé et validé le permis piéton durant la période 4 en lien avec la Gendarmerie de Saint-Tropez.

- **Défis mathématiques :**

- Les élèves des classes de CP et CE1 ont participé au concours KOALA (mathématiques) le jeudi 16 mars, pendant que les élèves de la classe de ce2, Cm1 et cm2 ont participé au concours KANGOUROU le même jour.

- Les élèves de classe de Cm2 ont participé aux ¼ de finale des jeux mathématiques de la FFJM, nous avons eu 3 représentants aux ½ finales qui se sont déroulées au lycée de Gassin et 1 élève s'est qualifiée pour la finale de la compétition.

- Nous avons accueilli le lundi 6 mars après-midi le conseiller pédagogique départemental

M.Cheminaud et la conseillère pédagogique de circonscription Mme Larroque pour participer aux premières énigmes de la semaine des mathématiques avec les classes de Cp et de cm2.

- **Liaison collège :**

-les élèves de CM2 se sont rendus au collège de GASSIN le jeudi 23 mars 2023 afin de se familiariser avec l'environnement qui sera le leur l'an prochain.

-Les élèves de CM2 poursuivent leurs défis mathématiques avec les élèves de 6<sup>ème</sup> via le site Go maths et les défis mis en place avec M.PUIGREDO, professeur de mathématiques du collège de Gassin. Nous avons déjà effectué plusieurs matches.

-La commission d'harmonisation a eu lieu le mardi 20 juin après la classe au collège de Gassin pour effectuer la passation des futurs 6<sup>ème</sup>.

- **Cérémonie de passage en 6ème :**

Les élèves de cm2 qui quitteront les écoles de Gassin après 8 années passées (pour certains) dans les écoles du village ont été reçus en Mairie par Mme le Maire et Mme Varinot (adjoite aux affaires scolaires) ainsi que Mme Nazury, principale du collège de Gassin, le lundi 5 juin après-midi pour une cérémonie de passage.

La Municipalité de Gassin leur a offert une calculatrice collège et nous leur avons remis le livre « L'Odyssée d'Homère » offert par le Ministère de l'Education Nationale.

- **Projet randonnée et découverte du patrimoine local :**

Les élèves de la classe de CE2 de Mme BLAY ont débuté leur projet randonnée et découverte patrimoine local avec la Visite du village de GASSIN le vendredi 14 octobre et du Musée de l'Annonciade le 13 janvier 2023. Ils ont également randonnée autour du village de Gassin. Ils ont ensuite visité le village de Grimaud le vendredi 7 avril, puis randonnée sur le sentier du littoral du Cap Taillat le 26 mai. Une activité nature avec le Conservatoire du Freinet a eu lieu le 9 juin autour de la création de couleurs à partir des plantes et le projet s'est terminé le 22 juin par la visite des jardins du Rayol Canadel.

Mme BLAY remercie les parents qui se sont portés volontaires pour l'accompagnement des élèves.

Elle se propose de devenir référente EDD et visite du patrimoine sur l'école.

Je remercie la municipalité pour le financement des bus et de l'activité.

Mme Varinot nous fait part d'une étude de carte thermoformée sur les communes forestières de France et la possibilité de travailler en lien avec l'association des Amis des Arts.

- **Les projets artistiques :**

- Un projet sur « Le temps qu'il fait, le temps qui passe », à dominante chant choral a rythmé l'année scolaire pour les élèves des classes de CP et de CE1. Il a été produit sur la scène de l'Espelidou le vendredi 16 juin 2023 devant les parents des classes concernées, Madame le Maire, Madame Varinot et Madame Martin.

- Un projet de mise en musique de l'album jeunesse « Little Lou » a rythmé l'année scolaire de la classe de Cm2. Projet musical axé sur une initiation au jazz, sous la forme d'un conte musical. Les élèves ont écrit les paroles de quatre chansons sur des classiques du jazz. Ce projet est lié avec la classe de Mme LECOUTOUR de l'école de la Croix Valmer. Une production finale sur la scène du Carré Léon Gaumont de Sainte-Maxime lors des rencontres musicales a eu lieu les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2023. Nous avons produit le spectacle à Gassin pour les parents des classes concernées et les élus de la Mairie de Gassin et de la Croix Valmer le vendredi 9 juin 2023.

-Les élèves de l'école se sont rendus au Carré Gaumont soit le jeudi 1<sup>er</sup> soit le vendredi 2 juin pour assister aux rencontres musicales et au spectacle de Jazz « Little Lou ». La classe de ce2/cm1 de Mmes THEOTIME et PRIOUZEAU a participé aux ateliers du matin.

- **Intervention sur le devoir de mémoire :**

Nous tenons à remercier les élèves et les parents qui ont participé aux cérémonies

commémoratives du 11 novembre et du 8 mai. Un fiche action avec le collège de Gassin a été rédigée en ce sens afin de lier nos actions. Différents chants ont été appris avec les élèves, notamment l'Hymne nationale Français. Nous espérons une mobilisation encore plus importante les années à venir et invitons les futurs collégiens à continuer de nous rejoindre pour ces deux évènements.

- **Liaison GS/CP :**

-Echanges entre enseignants sur les évaluations CP, récupération du cahier de culture de la maternelle pour le poursuivre à l'école élémentaire.

-Les élèves de GS sont venus visiter l'école le lundi 22 mai 2023 et ils ont déjeuné avec les plus grands le mardi 23 mai 2023.

-les parents des futurs CP ont été reçus collectivement par M.BASTIE les lundis 12 et 19 juin après la classe afin de pouvoir échanger sur la rentrée et visiter l'école élémentaire.

- **Relance de la BCD :**

La bibliothèque de l'école est bientôt prête à rouvrir ses portes grâce à l'investissement de plusieurs mamans qui sont venus ranger les livres et remettre en place ce lieu qui depuis le Covid avait du mal à renaître. La Municipalité nous a alloué un budget pour rendre la BCD plus attrayante et c'est chose faite. Les élèves pourront bientôt venir emprunter des livres durant la journée et profiter de cet espace de lecture plaisir qui est très convivial. Cette salle pourra aussi être utilisée pour des expositions temporaires ou des projets.

Mme Muller est volontaire pour finir de mener à bien ce projet.

- **Journée paralympique du 26 juin 2023 :**

En lien avec le service jeunesse de la ville de Gassin et l'association PARIH 83, les élèves ont participé à une matinée paralympique dans le village avec une course collective suivie d'ateliers sur le city stade autour du sport adapté, handisport et dans la cour de l'école élémentaire sur le thème du handiart.

La matinée s'est conclue par la démonstration de Nohan DUDON vice champion du monde de Parakaraté qui nous a fait l'honneur de venir dans notre école. Une remise de diplôme par Mme le Maire a eu lieu après la démonstration.

## **2. Prévisions de l'organisation pédagogique 2023-2024:**

Le Directeur informe que l'école comptera toujours six classes à la rentrée 2023. Une liste de fourniture standard est en ligne sur le site de la mairie.

Comme l'an dernier, afin de respecter les mesures de sécurité données par l'académie, les parents ne pourront pas entrer dans l'enceinte de l'école pour accompagner leur enfant.

La note de rentrée du Ministère n'est pas encore sortie et nous attendrons les consignes pour nous prononcer sur la rentrée de septembre.

L'équipe enseignante sera modifiée l'an prochain, avec les départs de Mme Creton, Mme Priouzeau et Mme Dalmasso que nous remercions pour le travail effectué pendant cette année passée à Gassin et à qui nous souhaitons une bonne continuation.

Nous remercions aussi Mme Lamberts pour les nombreuses années passées à Gassin et qui prendra un nouveau départ dans la fonction de maitresse UPE2A à la rentrée, poste qu'elle a occupé toute cette année.

Mme Theotime Julhac est affectée à l'école et poursuivra donc son chemin avec nous, nous l'espérons pour de nombreuses années.

Nous attendons les enseignants qui seront nommés pour les postes de TS (1/3 de M.BASTIE et ¼ de Mme BLAY)

- Les élèves de l'école se répartissent ainsi par niveau à ce jour, la période de vacances scolaires pouvant nous amener des inscriptions.

Moyenne de **24.16 élèves/classe**

niveaux	nb d'élèves
CP	28
CE1	35
CE2	30
CM1	32
CM2	20
TOTAL	145

- L'organisation pédagogique des classes pour l'année scolaire 2022-2023 est une prévision à ce jour:

Niveaux	Nb d'élèves	Enseignant
CP	22	M. Patej
CP-CE2	23 (6 + 17)	Mme Theotime Julhac
CE1	24	
CE1-CE2	24 (11 + 13)	Mme Muller
CM1-CM2	26 (17+9)	Mme Blay
CM1-CM2	26 (15 + 11)	M. Bastie
TOTAL	145	

L'équipe enseignante, en conseil des maîtres, a pris cette décision de manière à pouvoir respecter les directives de Monsieur le Directeur Académique pour maintenir les classes de CP et de CE1 avec 24 élèves maximum et accueillir dans n'importe quel niveau en cas d'arrivée durant l'été ou l'année scolaire.

Je rappelle que le choix de répartition des élèves dans les classes relève exclusivement du conseil des maîtres et qu'aucun changement pour convenance personnelle ne sera accepté.

Les listes de classe seront annoncées le jour de la rentrée. Vous serez toutefois destinataires d'un message durant l'été pour vous connecter à educartable. Les parents de cp et de ce1 dont l'enfant est en cours double seront prévenus d'ici la fin d'année scolaire.

### **3. Projets année scolaire :2023-2024**

Tous les projets envisagés pour l'année scolaire 2023-2024 sont sous réserve d'acceptation.

- **Les projets artistiques et culturels :**

- Une demande a été faite à l'Inspection pour une intervention musique pour les élèves de GS et CP dans le cadre la liaison

- Une demande a été faite à l'Inspection pour une intervention musique pour les élèves de Cp, de Ce1 et de Ce 2 sur le chant choral.

- Une demande a été faite à l'Inspection pour accueillir l'Orchestre à l'Ecole des Cordes sur deux années.

-Des demandes pour des sorties théâtre au Carré Gaumont de Sainte-Maxime seront faites par certaines classes, si les représentations présentées nous intéressent et entrent dans le projet d'école et les projets de classe.

- **Les projets EPS :**

-Nous sommes dans l'attente des créneaux et des classes concernées par la natation car il pourrait y avoir du changement à la rentrée. Mais deux classes à minima devraient effectuer un cycle natation l'année prochaine.

-Les élèves de Cm2 renouvelleront la pratique de l'activité voile au mois de juin prochain (à l'école de Voile de la Moune).

-Un projet pétanque dans le cadre de la liaison école/collège sera mis en place pour les élèves du cycle 3 (cm1/cm2/6ème).

- **Permis piéton :**

Il sera reconduit l'an prochain pour les élèves de ce2 de l'école

- **Savoir Rouler à Vélo :**

La mise en place du Savoir Rouler à Vélo doit trouver sa place à l'école dès la rentrée et pour les années à venir. Nous nous sommes rapprochés du club de vélo de Gassin et nous échangerons avec la Municipalité à ce sujet mais aussi avec l'Inspection et les Services de Jeunesse et Sports pour pouvoir finaliser les trois blocs du SRAV.

- **Permis internet :**

La demande d'intervention des gendarmes pour les cm2 sur le permis internet sera renouvelée avec les services compétents durant l'été.

- **Classes transplantées :**

Nous souhaiterions pouvoir relancer la classe transplantée à l'école élémentaire à la rentrée pour les élèves de cm1 et cm2. Le devis est fait (sauf le transport en bus) et sera transmis à la Municipalité pour étude, les parents des élèves concernés ont reçu un message. Il faut souligner que ce projet pour deux classes doit être suivi par toutes les familles.

- **Harcèlement :**

L'école est doté d'un plan de prévention des situations de harcèlement et la circonscription de Cogolin d'un plan de traitement des situations de harcèlement. L'école est impliqué dans le programme PHARE depuis cette année et les situations seront prises en compte selon la procédure de l'Education Nationale.

La prévention et les actions de prévention seront au cœur de l'école dès la rentrée avec la journée Non au Harcèlement, la mise en place de délégués dans les classes et d'un conseil de délégués notamment.

- **Journée paralympique / sensibilisation au handicap :**

Cette journée sera remise en place l'an prochain en lien avec le service animation de la ville de Gassin mais nous espérons pouvoir faire naître d'autres actions sur le terrain afin que les élèves s'acceptent les uns les autres et utilisent la différence comme une force collective.

Une liste de bus pour le prévisionnel de l'année 2023/2024 sera transmise à la Municipalité par mail.

#### **4. Sécurité, Locaux, Environnement scolaire :**

Le Directeur rappelle que dans le cadre du DUER, le registre « danger grave et imminent » est à la disposition des personnes autorisées à pénétrer dans l'école, quelles que soient leurs fonctions. Le dernier exercice d'évacuation incendie a été effectué le 16 janvier 2023.

Les exercices du PPMS ont été réalisés cette année et ils ont permis de valider notre PPMS contre les différents risques (nuage toxique et feu de forêt).

L'exercice du PPMS volet attentat a été réalisé le 6 octobre 2022 et tout s'est bien déroulé.

Nous aurons demain la visite d'un représentant de l'Equipe Mobile Académique de Sécurité afin d'être encore plus performants et au plus près des réalités du terrain.

#### **5. Communication école/parents :**

Le Directeur tient à rappeler certains points importants au niveau de la communication entre les familles et l'école.

Maintenant que nous ne sommes plus en confinement, les numéros de téléphones personnels des enseignants (whatsapp compris) n'ont plus à être utilisés pour signaler des absences, demander des rendez-vous....

Vous pouvez joindre l'école par téléphone au 04 94 56 10 61 durant les heures d'ouverture et laisser un message ou par mail [ecole.0830512f@ac-nice.fr](mailto:ecole.0830512f@ac-nice.fr), sinon nous vous demandons d'utiliser le cahier de liaison numérique d'éducartable que nous allons reconduire l'année prochaine.

#### **6. Travaux :**

Une liste de travaux sera remise aux services techniques.

Les enseignants de l'école remercient la municipalité pour tout ce qui a été réalisé durant cette année scolaire.

#### **7. Questions diverses :**

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

La parole est laissée aux différents membres du conseil :

##### Questions des parents :

- concernant la bibliothèque de l'école et son fonctionnement :

Le rangement et le tri de la bibliothèque ont-ils été menés à leurs termes ? (Merci pour l'aide aux différents intervenants parents, personnels...)

Quelle sera l'organisation de cette bibliothèque ?

Accès individuel ou collectif des enfants ? Sur le temps périscolaire également ? (Je pense notamment au temps du midi ce pourrait être une bonne chose).

Le prêt des livres sera géré via un système informatique ou en manuel et par qui ? (Avez-vous besoin de parents volontaires sur des créneaux définis ?)

De plus amples informations vous seront communiquées rapidement mais la BCD ouvrira bien ses portes pour l'année scolaire 2023 2024.

-plusieurs parents souhaiteraient des explications quant aux présents de fêtes des mères et pères Le débat a déjà eu lieu l'an passé et l'équipe pédagogique ainsi que celle de la maternelle ne souhaitent plus s'immiscer dans la vie privée des familles, qui ont des complexités diverses et variées. La réalisation d'un présent s'il n'est pas en lien avec les apprentissages ne présente que trop peu d'intérêt si ce n'est pas en lien avec les programmes de l'Education Nationale.

Avant de terminer ce conseil d'école, l'équipe enseignante se joint à moi, pour souhaiter une bonne continuation à nos élèves qui partiront en 6<sup>ème</sup> l'an prochain.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h30.**

Le président : M.BASTIE

